



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
3 juillet 2017  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2017**

5-11 septembre 2017, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

## **Fonds des Nations Unies pour la population**

### **Prolongation de programmes de pays**

#### *Résumé*

La présente note contient des informations relatives aux prolongations de programmes de pays du FNUAP. Les demandes de première prolongation pour une période allant jusqu'à un an sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est invité à prendre note des demandes de première prolongation d'un an des programmes de pays pour la Guinée équatoriale, le Lesotho, le Libéria, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud (tableau 1) et à approuver la demande de prolongation de 15 mois du programme de pays pour l'Afrique du Sud, la demande de troisième prolongation d'un an du programme de pays pour le Burundi et la demande de troisième prolongation de deux ans du programme de pays pour le Yémen (tableau 2).

Tableau 1  
**Prolongations de programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif**

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
<b>République démocratique du Congo</b>	2013-2017	2018	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger d'un an le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) existant afin d'assurer l'alignement de sa prochaine version sur le plan stratégique national de développement 2017-2021 déjà élaboré mais dont l'approbation a été retardée en raison du report des élections présidentielles, législatives et locales.
<b>Guinée équatoriale</b>	2013-2017	2018	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin de permettre aux deux parties d'approfondir le contenu du prochain cadre de coopération, qui devrait entrer en vigueur en 2019, et de l'aligner sur le nouveau plan national de développement économique et social, en tenant compte des priorités nationales ajustées en fonction des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique qui vise la transformation socioéconomique du continent.
<b>Lesotho</b>	2013-2017	2018	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin de l'aligner sur les cycles de planification nationaux et les priorités du prochain plan stratégique national de développement. Le plan actuel arrive à son terme en 2017 et l'élaboration de son successeur a été considérablement retardée par la crise économique et les situations d'urgence humanitaire récurrentes résultant de la sécheresse induite par El Niño auxquelles le pays est confronté.
<b>Libéria</b>	2013-2017	2018	La Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin de renforcer leur collaboration dans l'esprit de l'initiative Unis dans l'action. Cette prolongation permet au FNUAP d'aligner son programme sur un nouveau PNUAD et les priorités nationales de la nouvelle administration qui prendra ses fonctions en 2018. La MINUL a transféré les questions de sécurité à l'État en juin 2016 et devrait se retirer en 2017. Le débat politique sur la réduction du mandat du Président et des députés (de 6 à 4 ans) requiert la tenue d'un référendum autorisant l'amendement de la Constitution. Des élections présidentielles et législatives sont prévues pour 2017.
<b>Soudan du Sud</b>	2016-2017	2018	Le gouvernement prévoit d'organiser un dialogue national sur la paix dont les recommandations seront prises en compte dans le nouveau plan national de développement du Soudan du Sud 2019-2023. L'équipe de pays des Nations Unies a décidé de prolonger d'un an le cadre de coopération intérimaire des Nations Unies afin d'assurer l'alignement d'un éventuel nouveau PNUAD sur les cycles de planification nationaux et les priorités en matière de développement. Le pays demeure soumis fréquemment à des catastrophes naturelles ou des troubles armés dont les effets dévastateurs aggravent la crise humanitaire chronique engendrée par un conflit prolongé et des inondations ou des sécheresses prévisibles. Le million environ de Soudanais du Sud déplacés dans le pays et les plus de 1,5 million réfugiés dans des pays limitrophes nécessitent une aide humanitaire. La dégradation de la situation économique a affaibli la capacité nationale à fournir les services de base.
<b>République arabe syrienne</b>	2016-2017	2018	L'équipe de pays des Nations Unies et le Comité directeur mixte ont décidé de prolonger d'un an les programmes de pays existants des organismes membres du Comité exécutif suite à l'examen à mi-parcours du cadre stratégique des Nations Unies effectué en mars 2017. L'examen recommandait de prolonger le cadre stratégique jusqu'à fin 2018 et de

---

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
			l'élargir à davantage d'organismes des Nations Unies et d'organisations non résidentes. Le gouvernement, qui est en train d'élaborer un projet de plan national de développement, a accepté de prolonger ce cadre d'un an. Cette prolongation permettra de poursuivre les discussions sur l'alignement stratégique de l'approche des Nations Unies en République arabe syrienne afin d'en clarifier la complémentarité avec le plan humanitaire et laissera le temps au gouvernement de formuler une nouvelle vision nationale du développement ainsi que ses priorités humanitaires.

---

Tableau 2  
**Prolongations de programmes de pays nécessitant l'approbation du Conseil d'administration**

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de prolongation proposée	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions diverses
<b>Burundi</b>	2010-2014 2015-2016 (première prolongation) 2017 (deuxième prolongation)	2018 (troisième prolongation)	Le cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté existant a été prolongé de deux ans (2017-2018) en raison de retards importants dans l'élaboration de sa prochaine version. Le pays est actuellement confronté à la détérioration de sa situation socioéconomique liée à des crises récurrentes.	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD d'un an afin d'apporter un soutien coordonné et collectif aux efforts visant l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités nationales, et d'aligner le prochain PNUAD sur les priorités et les cycles de planification nationaux.	Le FNUAP continuera à axer ses efforts sur les points suivants : (a) déploiement à grande échelle de services de planification familiale de qualité répondant aux besoins des femmes, des hommes, des adolescents et des jeunes adultes ; (b) amélioration de la santé maternelle grâce à des interventions ciblant la prévention et le traitement de la fistule obstétricale et les soins obstétricaux d'urgence ; (c) amélioration de la santé reproductive des adolescents et des jeunes adultes grâce à l'éducation sexuelle et des services adaptés à leurs besoins ; (d) participation de la jeunesse à la cohésion sociale ; (e) renforcement des systèmes de protection afin de promouvoir l'égalité des sexes et la non-discrimination et de lutter contre la violence sexiste ; (f) plaidoyer en faveur de l'intégration du dividende démographique dans le processus national de planification.
<b>Afrique du Sud</b>	2013-2017	2018 (première prolongation) (15 mois)	Les élections nationales prévues pour 2019 et les fortes fluctuations de la devise locale (Rand) pourraient influencer sur l'élaboration du prochain cadre de coopération stratégique des Nations Unies.	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger de 15 mois le cadre de coopération stratégique des Nations Unies existant afin d'aligner le prochain cycle de programmation de son successeur sur l'exercice budgétaire de l'État (du 1er avril au 31 mars) et sur le cadre stratégique à moyen terme 2019-2024 du gouvernement.	Le FNUAP continuera à axer son aide sur les points suivants : (a) amélioration de la qualité des services intégrés de santé sexuelle et reproductive dans des districts cibles ; (b) appui d'interventions visant à améliorer les connaissances et les compétences des adolescents et des jeunes adultes afin qu'ils adoptent des comportements sexuels protecteurs ; (c) promotion de l'égalité des sexes et renforcement des capacités nationales en matière de mise en œuvre de politiques et de programmes de prévention de la violence sexiste ; (d) promotion et soutien de la production de données démographiques ventilées susceptibles

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de prolongation proposée	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions diverses
Yémen	2012-2015 2016 (première prolongation) 2017 (deuxième prolongation)	2018-2019 (troisième prolongation) (deux ans)	Les troubles politiques majeurs qui ont agité le pays ces deux dernières années ont abouti à l'existence de deux gouvernements : l'un, <i>de facto</i> , dirigé par les Houthis et l'autre, en exil, dirigé par le Président Hadi. En outre, le conflit entre le Nord et le Sud s'est intensifié et la présence dans la péninsule arabique d'Al-Qaïda et de Daech a dégradé encore davantage la situation sécuritaire. Le conflit armé a totalement interrompu la prestation des services sociaux de base et entraîné des déplacements massifs de population, laissant les institutions gouvernementales dans l'incapacité de répondre à l'augmentation des besoins. Le Yémen dépend totalement de l'aide humanitaire dispensée par les Nations Unies et d'autres acteurs de ce secteur.	L'équipe de pays des Nations Unies a décidé de prolonger le PNUAD existant de deux ans supplémentaires (2018-2019) en raison du contexte politique actuel et de la fragilité de la situation sécuritaire du Yémen.	d'éclairer les politiques et les programmes ; (e) plaider en faveur de l'intégration du dividende démographique dans le processus national de planification.  Le FNUAP mettra l'accent sur les points suivants : (a) baisse de la mortalité maternelle grâce à l'amélioration de l'accès à des soins obstétriques et néonataux d'urgence de meilleure qualité ainsi qu'à l'accès aux services de planification familiale et à l'accroissement de la demande en la matière ; (b) amélioration du positionnement stratégique des besoins des adolescents et des jeunes adultes dans les plans et les programmes en vue de réaliser le dividende démographique ; (c) élaboration et opérationnalisation d'un plan de partenariat et de mobilisation des ressources.